



Comité de Programmation Leader Lundi 30 janvier 2017 à Sisteron Relevé de décisions

ETAIENT PRESENTS :

Membres du comité de programmation :

Sphère publique

BAGARD Marcel, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, titulaire
BRISSON Pierre, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, titulaire
D'HEILLY Alain, Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, titulaire
GUEYTTE Dominique, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, suppléant
LAGARDE Pierre, Chambre de Commerces & d'Industrie, titulaire
LAGIER Bruno, Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, titulaire
LONG Laurence, Chambre de l'Agriculture des Hautes-Alpes, titulaire
MAYER-CLAVEL Arlette, Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, suppléante
POINCELET Benjamin, Chambre de Commerces & d'Industrie, suppléant
TEMPLIER Jean-Pierre, Pays Sisteronais-Buëch, titulaire
TROCCHI Jean-Marie, Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, titulaire

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 8

Sphère privée

BARNIAUDY Mathieu, Tourisme et loisirs de pleine nature, suppléant
ESCLANGON Alain, Personnes Ressources, suppléant
EXPERT Anne, Entrepreneurs et indépendants, suppléante
GAST Jean-Claude, culture et jeunesse, titulaire
GODART Christian, conseil de développement, titulaire
KLEIN Tristan, Emploi et Economie Sociale, suppléant
LAUGIER Nicolas, commerce, titulaire
LECOCQ Anicq, conseil de développement, suppléante
NICOLAS CHARVET Ghislaine, social-santé, suppléante
ROCHE Serge, culture et jeunesse, suppléant
SARLIN Michel, Personnes Ressources, titulaire
TRUC Dominique, agriculture, suppléant
VO DINH Didier, artisanat, titulaire

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 10

**24 présents / 18 voix [10 sphère privée / 8 sphère publique]
Soit 85 % de présents votants dont 55 % de privés → double quorum atteint**



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



MEMBRES EXCUSES :

ANTOINE Philippe, BERNARD Jean-Marie, CHAIX Patrick, LHEUREUX Thierry, PUCHELLE Marie-Odile, SCARAFAGIO Amélie

REPRESENTANTS INVITES ET TECHNICIENS PRESENTS :

DE CHILLY Diane, Pays Sisteronais-Buëch

ELAPHOS Thibaut, Pays Sisteronais-Buëch

MANUEL Karine, Pays Sisteronais-Buëch

MAROIS Nicole, Chambre d'agriculture 04

NINON Sébastien, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

NOGUER Joëlle, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

ORDRE DU JOUR**1. Points à aborder avant la présentation des projets en opportunité :**

- ❖ Informations sur l'évolution du GAL et validation de la composition du comité de programmation ;
- ❖ Point sur les conflits d'intérêt ;
- ❖ Approbation du calendrier 2017 ;
- ❖ Point sur les dossiers votés au 1^e coprog

2. Examen des projets pour avis en opportunité.

La séance débute à 17H30

1. Points à aborder avant la présentation des projets en opportunité :**Evolution du Groupe d'Action Locale*****Changement de la structure porteuse***

Avec l'adoption, en août 2015, de la loi NOTRe, l'architecture du territoire évolue et l'association du Pays Sisteronais-Buëch va être dissoute. La Région a donné son accord pour que la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch porte juridiquement le GAL. Cela ne changera pas le territoire bénéficiant de LEADER (qui reste le périmètre du Pays) : il s'agit uniquement d'un changement de portage juridique sans conséquence sur le bon déroulement du programme.

Composition du comité de programmation

Au regard de la création des nouvelles intercommunalités le Comité de Programmation avait approuvé une nouvelle composition du Comité de Programmation (la composition du collège public étant liée aux périmètres des intercommunalités). Le Comité de programmation est désormais composé de 42 membres (21 titulaires).

COLLEGE PRIVE :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<i>Tourisme et loisirs de pleine nature</i>	Patrick CHAIX	Mathieu BARNIAUDY
<i>Agriculture</i>	Bernard ILLY	Dominique TRUC
<i>Commerce</i>	Nicolas LAUGIER	Christian BRETON
<i>Personnes Ressources</i>	Michel SARLIN	Alain ESCLANGON
<i>Entrepreneurs et indépendants</i>	Marie-Odile PUCHELLE	Anne EXPERT
<i>Artisanat</i>	Didier VO DINH	Cédric LE MAT
<i>Associations</i>	Amélie SCARAFAGIO	Etienne LEFEVRE
<i>Emploi et Economie Sociale</i>	Philippe ANTOINE	Tristan KLEIN
<i>Conseil de développement</i>	Christian GODART	Anicq LECOCCQ
<i>Social / santé</i>	Thierry LHEUREUX	Gislaine NICOLAS CHARVET
<i>Culture et jeunesse</i>	Jean-Claude GAST	Serge ROCHE

COLLEGE PUBLIC :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<i>Pays Sisteronais Buech</i>	Jean-Pierre TEMPLIER	<i>A désigner</i>
<i>PNR des Baronnies Provençales</i>	Marcel BAGARD	Dominique GUEYTTE
<i>CC Sisteronais-Buëch</i>	Bruno LAGIER	Arlette MAYER
<i>CC Sisteronais-Buëch</i>	Alain D'HEILLY	Jean SCHULER
<i>CC Sisteronais-Buëch</i>	Jean-Marie TROCCHI	Jean-Yves SIGAUD
<i>CC Buëch Dévoluy</i>	<i>Désignés le 6 février 2017</i>	<i>Désignés le 6 février 2017</i>
<i>CC Jabron Lure Vançon Durance</i>	Alain COSTE	Jean-Noël PASERO
<i>Chambres d'Agriculture</i>	Laurence LONG	Françoise GARCIN
<i>Chambre de Commerce et d'Industrie</i>	Pierre LAGARDE	Benjamin POINCELET
<i>Chambre des Métiers et de l'Artisanat</i>	Pierre BRISSON	Eric KATZWEDEL

Approbation de la nouvelle composition du comité de programmation

<i>Nombre de votants</i>	15 (7 public / 8 privé)
<i>Votes pour</i>	15
<i>Votes contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	0

Le GAL informera l'Autorité de Gestion de la nouvelle liste des membres du Comité de Programmation.

► **Monsieur Dominique GUEYTTE et Monsieur Didier VO DINH rejoignent la séance**

Point sur les conflits d'intérêt

Afin de répondre aux exigences de la commission européenne et de l'Autorité de Gestion en matière de lutte contre les conflits d'intérêts et d'équité de traitement entre chaque projet, deux documents sont proposés :

- Un document « charte de déontologie », à signer par les membres du comité de programmation : les membres ont un exemplaire de la charte dans leurs dossiers, ils peuvent en prendre connaissance et le renvoyer au GAL ou le rapporter signé lors du prochain comité de programmation
- Un document à signer par tous les porteurs de projets qui déposeraient un projet, les engageant à ne pas faire de « lobbying » auprès des membres du comité de programmation.

Contenu de l'attestation

Je soussigné (NOM, Prénom),
 déposant une fiche-projet auprès du GAL Sisteronais-Buëch,
 pour le projet intitulé :
 en réponse à l'appel à proposition :

Déclare sur l'honneur :


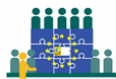



- m'engager à ne pas réaliser d'actions de promotion auprès des membres du comité de programmation, visant à influencer leur vote en opportunité,
- n'avoir pas fait, et m'engage à ne pas faire, d'offre, de quelque nature que ce soit, dont un avantage pourrait être tiré au titre de mon projet ;
- ne fournir aucune information complémentaire aux membres du comité de programmation ; chaque élément de mon projet devant être envoyé à l'équipe technique du GAL Sisteronais-Buëch.

L'objectif est de protéger l'intérêt général, de se prémunir des conflits d'intérêt et de garantir l'équité entre les projets présentés au titre du dispositif européen LEADER.

Appels à propositions 2017

Le GAL doit relancer des appels à proposition pour l'année 2017, avec des vagues de dépôts de dossiers.

Proposition de calendrier :

Date limite de dépôt des fiches		Septembre et décembre 2016	Avril 2017	Fin septembre 2017
Présentation au comité de programmation		Novembre 16 Janvier 17	Fin mai 2017	Novembre 2017
Constitution et instruction des dossiers		Février / mars 2017	Juin / Juillet 2017	Décembre / janvier 2018
Vote des cofinancements		Juin 2017	Automne 2017	1 ^{er} trimestre 2018
Sélection au comité de programmation		Juillet 2017	Novembre 2017	Mars 2018

Nombre de votants	17 (8 public / 9 privé)
Votes pour	17
Votes contre	0
Abstentions	0

Modifications des fiches-actions

L'équipe technique du GAL proposera, aux membres du Comité de Programmation intéressés, un temps de travail sur la modification des fiches-actions, en vue des avenants à la convention.

Point d'information sur les dossiers présentés le 3 novembre

Sur les 9 dossiers ayant obtenu un avis favorable lors du dernier comité de programmation, 2 dossiers ont été déposés et 4 sont en cours de montage.

Le GAL n'est par ailleurs toujours pas en mesure d'instruire les dossiers déposés (absence du formulaire définitif) ni de conventionner avec des porteurs de projets et d'effectuer des paiements sur les dossiers (absence du logiciel OSIRIS).

2. Examen des projets pour avis en opportunité

► Madame Arlette MAYER-CLAVER, Madame Ghislaine NICOLAS CHARVET et Monsieur Marcel BAGARD rejoignent la séance

1^e projet présenté – 235-2016-AAP2-TO1-01 - L'Espace Test Agricole du Buëch-Baronnies : un dispositif multi-partenarial pour la création d'activité agricole

Nom de l'opérateur :	Association de pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural des Hautes-Alpes
Nom du projet :	L'Espace Test Agricole du Buëch-Baronnies : un dispositif multi-partenarial pour la création d'activité agricole
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Tristan KLEIN (titulaire absent)
Double quorum :	17 votants (8 public / 9 privé) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	1
Avis d'opportunité	Avis favorable : 16 voix Avis défavorable : 0 voix Abstentions : 1 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>
Recommandations éventuelles	/

2^e projet présenté – 235-2016-AAP2-TO1-02 - Favoriser la création et le développement des entreprises du Pays par un accompagnement personnalisé et individualisé

Nom de l'opérateur :	BGE Provence Alpes Méditerranée – Accès Conseil
Nom du projet :	Favoriser la création et le développement des entreprises du Pays par un accompagnement personnalisé et individualisé
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	/
Double quorum :	18 votants (8 publics / 10 privés) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	1
Avis d'opportunité	Avis favorable : 3 voix Avis défavorable : 6 voix Abstentions : 9 voix <u>Ce dossier obtient un avis défavorable</u>
Raisons évoquées	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'implantation locale du projet n'est pas suffisamment marquée ; ❖ Les propositions apportées ne sont pas suffisamment innovantes par rapport à ce que la structure peut proposer dans son fonctionnement traditionnel ;

3^e projet présenté – 235-2016-AAP2-TO1-03 - Faciliter la transmission des exploitations agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs dans les Baronnies Provençales

Nom de l'opérateur :	Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
Nom du projet :	Faciliter la transmission des exploitations agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs dans les Baronnies Provençales
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Laurence Long (suppléante absente) Marcel BAGARD & Dominique GUEYTTE (Titulaire & suppléant)
Double quorum :	16 votants (6 publics / 10 privés) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	1
Avis d'opportunité	Avis favorable : 6 voix Avis défavorable : 1 voix Abstentions : 9 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>
Recommandations éventuelles	/

4^e projet présenté – 235-2016-AAP2-TO2-01 - Gypse en Sisteronais-Buech : Porter une ambition collective autour d'un patrimoine partagé

Nom de l'opérateur :	Parc Naturel Régional des Baronnies provençales
Nom du projet :	Gypse en Sisteronais-Buech : Porter une ambition collective autour d'un patrimoine partagé
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Marcel BAGARD & Dominique GUEYTTE (Titulaire & suppléant) Pierre BRISSON (suppléant absent)
Double quorum :	16 votants (6 publics / 10 privés) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorable : 15 voix Avis défavorable : 0 voix Abstentions : 1 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>
Recommandations éventuelles	/

► Monsieur Alain ESCLANGON quitte la séance (titulaire présent)

5^e projet présenté – 235-2016-AAP2-TO2-02 – Valorisation de la production de fruits à destination du marché local.

Nom de l'opérateur :	Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes
Nom du projet :	Valorisation de la production de fruits à destination du marché local.
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Pierre LAGARDE & Benjamin POINCELET (Titulaire & suppléant)
Double quorum :	17 votants (7 publics/ 10 privés) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorable : 11 voix Avis défavorable : 2 voix Abstentions : 4 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>
Recommandations éventuelles	/

► Monsieur Nicolas LAUGIER quitte la séance (suppléant absent)

6^e projet présenté – 235-2016-AAP2-TO3-01 – 10^e fête des Simples à Rosans

Nom de l'opérateur :	Association des Simples
Nom du projet :	10 ^e fête des Simples à Rosans
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Marcel BAGARD & Dominique GUEYTTE (Titulaire & suppléant)
Double quorum :	16 votants (7 publics / 9 privés) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	3
Avis d'opportunité	Avis favorable : 16 voix Avis défavorable : 0 voix Abstentions : 0 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>
Recommandations éventuelles	/

7^e projet présenté – 235-2016-AAP2-TO3-02 – Professionnalisation et organisation de l'offre agritouristique dans le Pays Sisteronais Buëch

Nom de l'opérateur :	Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
Nom du projet :	Professionnalisation et organisation de l'offre agritouristique dans le Pays Sisteronais Buëch
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Laurence Long (suppléante absente)
Double quorum :	16 votants (7 publics / 9 privés) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	3
Avis d'opportunité	Avis favorable : 6 voix Avis défavorable : 0 voix Abstentions : 10 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>
Recommandations éventuelles	/

8^e projet présenté – 235-2016-AAP2-TO4-01 – Activ'ICI

Nom de l'opérateur :	En Montagne Gast Fabre SARL
Nom du projet :	Activ'ICI
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Jean-Claude GAST (suppléant présent)
Double quorum :	17 votants (8 publics / 9 privés) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	4
Avis d'opportunité	Avis favorable : 9 voix Avis défavorable : 4 voix Abstentions : 4 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>
Recommandations éventuelles	/

► Monsieur Marcel BAGARD quitte la séance (suppléant présent)

9^e projet présenté – 235-2016-AAP2-TO5-01 – L'Université du Temps Libre Buëch Durance à l'échelle d'une nouvelle intercommunalité

Nom de l'opérateur :	Université du Temps Libre Buëch Durance
Nom du projet :	L'Université du Temps Libre Buëch Durance à l'échelle d'une nouvelle intercommunalité
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Serge ROCHE (titulaire présent) Anicq LECOCQ (titulaire présent)
Double quorum :	17 votants (8 publics / 9 privés) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	5
Avis d'opportunité	Avis favorable : 15 voix Avis défavorable : 0 voix Abstentions : 2 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>
Recommandations éventuelles	/

10^e projet présenté – 235-2016-AAP2-TO5-02 – Café-Espace-Multiculturel

Nom de l'opérateur :	Association Serres Lez'Arts
Nom du projet :	Café-Espace-Multiculturel
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Arlette MAYER-CLAVEL (titulaire présent)
Double quorum :	17 votants (8 publics / 9 privés) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	5
Avis d'opportunité	Avis favorable : 15 voix Avis défavorable : 0 voix Abstentions : 2 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>
Recommandations éventuelles	/

